

<http://pierrealainmillet.fr/residentialisation-et-securite>



Sacoviv : résidentialisation contre les trafics

- Logement - SACOVIV -



Date de mise en ligne : lundi 17 avril 2023

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

J'ai écrit comme président de la SACOVIV au préfet, avec copie au maire et au préfet à la sécurité, pour demander une aide financière aux projets de résidentialisation de la SACOVIV en réponse aux situations insupportables de points de deals qui dégradent plusieurs de nos allées et surtout, le cadre de vie de nombreux locataires.

Tout le monde reconnaît que les trafics pourrissent la vie de nombreux quartiers, à Vénissieux comme ailleurs, et s'il faut reconnaître le travail tenace de la police et de la justice pour faire tomber des réseaux, condamner des trafiquants, les points de deals se renouvellent et les riverains ne voient pas d'amélioration.

C'est pourquoi s'il faut un débat sur l'action contre les trafics, sur l'enjeu de santé public des stupéfiants, sur les conditions de contrôle des flux de drogue internationaux, sur le travail social pour sortir nos jeunes du piège de la rue, il faut aussi un travail urgent pour sécuriser nos allées, et permettre aux habitants d'entrer chez eux en toute tranquillité. Nous avons besoin de multiplier les aménagements de résidentialisation pour ce qu'on appelle une "prévention situationnelle", tout ce qui sécurise les habitants et rend plus efficace le travail de police.

La SACOVIV a l'expérience du 56 Boulevard Ambroise Croizat, sur le lieu d'un point de deal qui a empoisonné la vie des locataires pendant des années. La clôture installée et les portillons avec contrôle d'accès ont rempli leur rôle et les locataires ont retrouvé leur tranquillité. L'aménagement est valorisant esthétiquement pour le site, et surtout assure un espace privé nettement séparé de la rue. Le trafic s'est évidemment réorganisé et déplacé, mais les riverains concernés ont retrouvé le calme dans leur allée.

Nous avons aussi réalisé un aménagement à l'angle Duclos-Rosenberg, là aussi à la grande satisfaction des résidents. Ce n'était pas les mêmes causes, mais c'était la même demande de retrouver la tranquillité et pour les agents de la SACOVIV, c'était aussi un moyen de réduire la saleté liée aux mauvais usages du lieu...

Ces aménagements ont coûté chacun de l'ordre de 100000€.

Nous étudions ce type de résidentialisation sur l'ensemble des sites, notamment sur deux points très difficiles, dans le quartier du Couloud, comme plus haut sur Croizat. Sur ces points notamment, de nombreux locataires interpellent la SACOVIV, la police, la ville et le maire. La situation est insupportable. Pourtant, le travail de police est énorme, les interpellations et les condamnations se succèdent mais les réseaux se renouvellent immédiatement, et les locataires ne retrouvent pas un cadre de vie digne.

Évidemment, ces travaux doivent être coordonnés avec la police. Au couloud, cela tombe bien, elle vient de faire tomber un réseau complet. C'est l'occasion et nous avons installé des agents de sécurité pour qu'un autre réseau ne s'installe pas, et pour assurer de pouvoir réaliser les travaux. Mais c'est encore une dépense importante, de l'ordre de 100 000€ pour un trimestre...

Nous voulons donc réaliser des travaux de résidentialisation dont le surcout lié à la "prévention situationnelle" représente pour l'ensemble de notre parc au total un million d'euros. Le maire avait évoqué cet enjeu pour les bailleurs auprès de l'état. C'est dans ce sens que j'ai écrit au préfet pour demander à l'état une aide spécifique

"résidentialisation pour faire reculer les trafics".

Nous avons des situations qui mériteraient de tels travaux dans presque tous nos sites :

[-] A Max Barel, le travail est engagé depuis plusieurs années pour mettre en place des contrôles d'accès voitures aux entrées de la résidence. Je sais que certains n'apprécient pas et que les stationnements illicites continuent, mais nous avançons et j'espère que de nombreux locataires s'exprimeront pour aller au bout de cette résidentialisation.

[-] Au Monery, c'est le projet de réhabilitation qui devait engager la résidentialisation des espaces extérieurs. Nous avons du reporter ces travaux après la réforme du gouvernement [1] venant "prélever" une part des loyers pour remplacer les APL et réduire son budget logement. Le projet sera relancé une fois la nouvelle rue Beethoven réalisée par la métropole, pour un budget de l'ordre de 1 million d'euros.

La principale ressource de la SACOVIV vient des loyers de ses locataires. Une fois payée les emprunts, le fonctionnement, les salaires, nous dégageons une "marge locative" trop faible pour pouvoir financer tous ces travaux de résidentialisation [2]. C'est pourtant bien le rôle de l'état d'assurer la tranquillité et la sécurité aux habitants. Une aide financière aux bailleurs pour des aménagements de prévention situationnelle serait donc totalement justifiée.

Je vous tiendrais au courant des éventuelles réponses à ce courrier...

[1] scandaleusement appelée la "réduction de loyer de solidarité"

[2] c'est pourquoi la SACOVIV a besoin de réaliser des opérations de promotion pour lui apporter des fonds propres, mais c'est au autre sujet